

Diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'assemblée générale extraordinaire de Ecobank adopte le plan d'action sur la gouvernance d'entreprise

Lundi 3 mars 2014 : Réunis à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire, les actionnaires du Groupe Ecobank ont adopté ce jour le plan d'action sur la gouvernance d'entreprise proposé par le conseil d'administration en application des recommandations de la Securities & Exchange Commission (SEC) du Nigéria contenu dans un rapport conjoint élaboré avec le Groupe international d'audit, de conseil et d'expertise comptable, KPMG. La mise en œuvre du plan en 51 points prend effet immédiatement.

Lors de leur réunion, à laquelle ont assisté aussi bien des actionnaires institutionnels que des minoritaires, les 12 membres actuels du conseil d'administration de Ecobank Transnational Incorporated ont été retenus à la suite de la décision des actionnaires institutionnels PIC, AMCON et IFC de retirer la motion relative à la reconstitution du conseil d'administration qui aurait eu pour tâche de gérer la Banque jusqu'à la présentation des résultats 2013 à l'assemblée générale qui devrait avoir lieu en Juin.

L'assemblée générale extraordinaire a également adopté 3 résolutions modifiant les statuts de la Société. Selon les nouveaux statuts, ETI ne peut faire aucune acquisition, fusion ou cession des actifs dont la valeur est supérieure ou égale à 20% de la valeur nette comptable de la Société sans l'approbation des actionnaires présents en assemblée générale obtenue à la majorité simple.

Les actionnaires ont voté également pour limiter le nombre maximum d'administrateurs à quinze (15) membres et pour qu'aucun administrateur n'excède un total de neuf ans.

Une résolution autorisant le Conseil d'administration à lever à tout moment dans un intervalle de trois ans des capitaux supplémentaires à hauteur de vingt pour cent (20%) du capital social, sans référence à l'assemblée générale, avec date de prise d'effet immédiate n'a pas été adoptée.

Notes aux éditeurs

A Propos de Ecobank

Créée à Lomé, Togo, Ecobank Transnational Incorporated (ETI) est la maison mère du Groupe Ecobank, le principal groupe bancaire régional indépendant pan-africain. Le groupe est présent dans 35 pays africains, à savoir : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Congo (Brazzaville), Congo (République démocratique), Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Kenya, Libéria, Malawi, Mali, Niger, Nigeria, Ouganda, République Centrafricaine, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe. Le groupe est également représenté en France par le biais de sa filiale EBI S.A. à Paris.

ETI a des bureaux de représentation à Dubaï, aux Émirats arabes Unis, à Londres au Royaume-Uni et à Pékin en Chine. ETI est cotée sur les places boursières de Lagos, Accra et à la BRVM à Abidjan (Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)). Le groupe est détenu par plus de 600 000 actionnaires institutionnels et particuliers locaux et internationaux. Il emploie 19 200 personnes, ressortissants de 40 pays dans 1 250 agences et bureaux. Ecobank est une banque universelle offrant des produits et services de la banque de grande clientèle, banque de détail, banque d'investissement et des services monétiques aux gouvernements, aux institutions financières, aux sociétés multinationales, aux organisations internationales, aux petites, moyennes et micro entreprises ainsi qu'aux particuliers. Pour de plus amples informations, veuillez consulter : www.ecobank.com.